



Centre National de Gestion
des Praticiens Hospitaliers
et des Personnels de Direction de
la Fonction Publique Hospitalière

ARRETE DU 24 juillet 2020

modifiant l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission statutaire nationale

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le Code de la santé publique et notamment son article R.6156-43 ;

Vu l'arrêté du 12 septembre 2019 portant composition nominative de la commission
statutaire nationale modifié ;

Vu la proposition de la direction générale de l'offre de soins,

ARRETE

Article 1^{er}

L'article 2 de l'arrêté susvisé du 12 septembre 2019 est modifié comme suit :

Sont désignés en qualité de membres représentant l'administration en application du 1°) de
l'article R.6156-43 du code de la santé publique :

a) membres proposés par la directrice générale de l'offre de soins :

Titulaire : Mme Clarisse VADUREL en remplacement de M. Jean-Luc ESCHEMANN

Article 2

Cette nomination prend effet à compter de la date de signature du présent arrêté.

Article 3

Le présent arrêté est publié sur le site internet du Centre national de gestion.

La directrice générale
du Centre national de gestion,

Eve Parier